

BUREAU DU 19 OCTOBRE 2021 à Saint Côme du Mont (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

DÉLIBÉRATION

B 2021/07 Institution et vie politique – Fonctionnement des assemblées : Création de groupes de travail, représentations et délégations des élus du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 19 octobre 2021 à la Maison du Parc à Saint-Côme-du-Mont (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Françoise LEROSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 12 octobre 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pour le Conseil régional

Jean **ANTOINE**, Pascal **MARIE**, Marianne **ROZET**

Pour les Conseils départementaux

Benoît **FIDELIN**, Maryse **LE GOFF**, Martine **LEMOINE**, Françoise **LEROSIGNOL**, Hervé **MARIE**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche),

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Laurent **HUET** (Saint- Sauveur-Villages), Aurélien **MARION** (Appeville), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges)

Étaient excusés :

Pour le Conseil régional

Malika **CHERRIERE**, Valérie **LAISNEY**, Florence **MAZIER**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom)

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Denis **LETAN**, Jean-Baptiste **WETTON**, François **STREIFF**, Jean-François **ELDER**

Soit un quorum de 20 membres sur 23.



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

B 2021/07 Institution et vie politique – Fonctionnement des assemblées : Création de groupes de travail, représentations et délégations des élus du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5211-10 et suivants,
Vu la délibération du Comité syndical CS 2021/73, du 25 mai 2021, valant modification des statuts du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin,
Vu le procès-verbal de l'Assemblée générale du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, en date du 18 septembre 2021, procédant au renouvellement partiel des membres du Comité syndical suite aux élections régionales et départementales 2021,
Vu la délibération du Comité syndical CS 2021/86 validant les élections des membres du Comité syndical, du Bureau, des Vice-présidents et de la Présidente du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, du 18 septembre 2021,

Chaque élu référent assure la coordination des dossiers de la délégation en lien étroit avec le responsable technique du pôle. Il anime un groupe de travail composés d'agents et de délégués du Parc, dresse le bilan, étudie les orientations et propose un programme annuel, impulse les réflexions prospectives et priorise les actions du pôle en fonction des enjeux politiques et des contraintes budgétaires.

Un acte de candidature a été joint au dossier afin que les élus indisponibles puissent faire connaître, en amont auprès des services administratifs, les dossiers, sujets sur lesquels ils souhaiteraient s'investir.

La président propose à l'assemblée, une première proposition de représentations faisant suite au Comité syndical du 26 janvier 2021. Suite aux élections départementales et régionales de juin 2021, il est donc nécessaire de poursuivre les désignations pour les postes non **pourvus**.

Biodiversité et ressource en eau responsable : Jean Baptiste Wetton	Elu référent : Pascal MARIE – vice-président du Parc
Thématiques à encadrer : Eau, zones humides (relations ASA, stockage carbone, tourbières, marais communaux...) et littoral Biodiversité et espaces naturels (RNN, ENS...), Agriculture (pratiques, agro-écologie, expérimentation PSE, MAE...)	- Pierre AUBRIL - Jean-Michel GREEN - Aurélien MARION
Représentations spécifiques : Commission Locale de l'Eau – SAGE Douve et Taute Commission Locale de l'Eau – SAGE Vire Commission Locale de l'Eau – SAGE Côtier Ouest Cotentin Commission inter SAGE Baie des Veys CLIS - CET Saint Fromond CLIS - CET Eroudeville CDOA // SESCO COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural normand) CRB (Comité régional de la biodiversité – Parité)	- Pierre AUBRIL - Florence MAZIER - Laurent HUET - Pierre AUBRIL - T : Gérard TAPIN – S : Maryse LE GOFF - T : Jocelyne LEVAVASSEUR – S : Françoise LEROSIGNOL - Hervé MARIE - T : Aurélien MARION – S : Anne HEBERT - T : Marianne ROZET – S : Jean-Michel GREEN
Comités de pilotage NATURA 2000 : - Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys - Directive Habitats - Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys - Directive Oiseaux - Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel - Directive Habitats - Landes de Lessay et Havre de Saint Germain sur Ay - Directive Habitats	- T : Jean-Michel GREEN – S : Christophe FOSSEY - T : Jean-Michel GREEN – S : Christophe FOSSEY - T : Gérard TAPIN – S : Maryse LE GOFF - T : Laurent HUET – S : Gérard TAPIN

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20211019-DELIB_B2021_07-DE
Date de télétransmission : 15/11/2021
Date de réception préfecture : 15/11/2021



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Aménagement, développement et cadre de vie responsable technique : Joëlle Rimbart	Elue référente : Anne HEBERT – vice-présidente du Parc
Thématiques à encadrer : Urbanisme (documents de planification), paysage Développement des filières locales en circuits courts Développement de la filière terre et des éco-matériaux	- Yann MOUCHEL - Valérie TORTEL - Laurent HUET – Jean-Pierre GUEGAN
Représentations spécifiques : CAUE 14 CAUE 50	- Jean-Michel GREEN - Anne HEBERT

Sensibilisation et valorisation territoire responsable technique : Denis LETAN	Elu référent : Aurélien MARION – vice-président du Parc
Thématiques à encadrer : Tourisme Éducation Sensibilisation	- Aurélien MARION - Jean-Marc JOLY - Jean-Marie POULAIN
Représentations spécifiques : Attitude Manche Calvados attractivité Normandie attractivité Comité régional du tourisme CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature) Conseil d'exploitation de l'OT de la Baie du Cotentin Comité stratégique ASPL Cotentin	- Anne HEBERT - Patricia GADY-DUQUESNE - Aurélien MARION - Aurélien MARION - Christopher MOREAU - Jocelyne LEVAVASSEUR - Jocelyne LEVAVASSEUR

Administratif et juridique responsable technique : Arnaud FEREY	Elu référent : Patrick THOMINES – vice-président du Parc
Thématiques à encadrer : Ressources humaines et organisation Finances, commande publique et politique achats	- Patrick THOMINES - Patrick THOMINES

Transitions responsable technique : Denis LETAN	Elue référente : Anne HEBERT – vice-présidente du Parc
Thématiques à encadrer : Politique bocagère Territoires et transitions Vers un Parc exemplaire	- Aurélien MARION - Mireille DUFOUR – Jean-René LECHATREUX - Françoise LEROSIGNOL



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Gouvernance

responsable : Denis LETAN

Thématiques à encadrer :

- Fédération nationale des PNR (la présidente + le directeur + 1 référent) et relations interparcs normands
- Animation du réseau de délégués et relations avec les territoires
- Révision des statuts, du règlement intérieur
- Stratégie évaluative (bilans, indicateurs, observatoires...) et révision de la charte

Représentations spécifiques :

Pays du Bessin : conseil de développement
Association Bessin LEADER (comité de programmation)

Pays du Coutançais : conseil de développement
Groupe d'action locale LEADER Coutançais

Pays du Cotentin : conseil de développement
Groupe d'action locale LEADER Cotentin

Pays Saint-Lois : conseil de développement
Groupe d'action locale LEADER Saint Lois

Les commissions de la Fédération nationale des PNR

- Marque
- Communication
- Europe et international
- Biodiversité et gestion de l'espace
- Urbanisme paysage, climat énergie
- Economie, tourisme agriculture
- Agriculture et forêt
- Vie culturelle, sociale et éducation

Elu référent

Françoise LEROSIGNOL – présidente du Parc

- Françoise LEROSIGNOL (présidente), Denis LETAN (directeur par intérim) et Pascal MARIE
- Jean-Marie POULAIN
- Patrick THOMINES
- Anne HEBERT

- T : Jean-Michel GREEN – S : Patrick THOMINES
- T : Jean-Michel GREEN – S : Patrick THOMINES

- T : Gérard TAPIN – S : Thierry LAISNEY
- T : Gérard TAPIN – S : Thierry LAISNEY

- T : Pascal MARIE – S : Antoine JEAN
- T : Pascal MARIE – S : Antoine JEAN

- T : Jean-Pierre GUEGAN – S : Anne HEBERT
- T : Jean-Pierre GUEGAN – S : Anne HEBERT

- Aurélien MARION
- Françoise LEROSIGNOL
- Marie-Agnès HEROUT
- Marie-Agnès HEROUT
- Anne HEBERT
- Aurélien MARION
- Pascal MARIE
- Jean-Marc JOLY

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

ÉLABORE la répartition des délégations et représentations de chaque vice-président ainsi que la liste des élus référents du Bureau et du Comité syndical ci-dessus. Cette proposition sera entérinée au Comité syndical du 16 novembre 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 8 novembre 2021
Françoise LEROSIGNOL
Présidente du Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20211019-DELIB_B2021_07-DE
Date de télétransmission : 15/11/2021
Date de réception préfecture : 15/11/2021